

Confort
Indépendance
Sécurité
Convivialité



FRANCE HORIZON

! Nous contacter, nous rencontrer !

Vous hésitez ?

Venez nous rencontrer et expérimenter nos logements
afin de découvrir l'ambiance et la qualité de vie proposée par la résidence !



Résidence autonomie Le Castellat :

1 bis, avenue du Languedoc
11 100 – Montredon-des-Corbières

Tél : 04 68 44 13 02 – 06 42 44 62 63

Mail : residence-lecastellat@france-horizon.fr

Montredon-des-Corbières

A 5 minutes de Narbonne, Montredon-des-Corbières offre un environnement préservé tout en proposant de nombreux commerces - boulangerie, poste, tabac, coiffeur - et services - médecins généralistes, kinésithérapeutes, associations pour le 3^e âge...

A quelques minutes à pied : arrêt de bus desservant Narbonne

Les résidences autonomie sont des établissements médico-sociaux réservés aux personnes âgées autonomes de 60 ans et plus, seules ou en couple. Elles sont conçues pour accueillir dans un logement des personnes majoritairement autonomes dont le niveau de dépendance est évalué en GIR 5 ou 6 et qui ne peuvent plus ou n'ont plus l'envie de vivre chez elles. Les soins médicaux et l'assistance aux gestes de la vie

www.france-horizon.fr

Siège social : 5, place du Colonel Fabien - 75010 Paris | Tél. 01 81 69 88 00 - siège@france-horizon.fr

Montredon-des-Corbières : Résidence autonomie Le Castellat - 11100 - France Horizon - 2023



Résidence autonomie

LE CASTELLAT

Montredon-des-Corbières

T1 OU T2 : des logements conçus pour les séniors

Gérée par l'association France Horizon, la Résidence « **Le Castellas** » a ouvert ses portes en février 2023. Elle propose **26 logements T1 bis de 31 m²** et **9 logements T2 de 46m² pour les couples**, desservis par un ascenseur.

Les logements ne sont pas meublés mais sont spécialement conçus pour **des seniors autonomes** ou en **légère perte d'autonomie**.

Ils comprennent notamment :



- Une pièce à vivre avec sa **kitchenette aménagée** ;
- Une salle de bains et des sanitaires conformes aux **normes handicapées** ;
- Une **terrasse privée d'au moins 8m²**
- Un **niveau de confort optimal** : volets roulants électriques, chauffage réversible, visiophone... ;
- Un **emplacement lave linge** pour les locataires les plus autonomes.

UN QUOTIDIEN FACILITÉ

Une **équipe prévenante** et **disponible** vous accompagne au maintien de l'autonomie et pourra, au besoin, vous orienter vers les acteurs de santé et d'aide à domicile.

INDÉPENDANCE, CONFORT & SÉCURITÉ :

BIENVENUE chez vous !

Nouveauté 2024 !

Depuis janvier 2024, les résidents peuvent bénéficier d'un **accueil temporaire d'un mois en demi-pension**.



Salle commune d'activités



Logement temporaire

QUAND LIBERTÉ rime avec convivialité !

Si la vie en résidence autonomie vous laisse toute liberté dans votre emploi du temps, elle vous permet également de profiter

- Des **espaces intérieurs collectifs** - salle de restauration, bibliothèque - pour rencontrer vos voisins et recevoir vos familles et amis ;
- Des **loisirs** et des **animations** régulières ;
- Un **jardin clos** et aménagé ;
- Un **espace communal** d'activité physique et de loisir jouxtant la résidence.
- Un **cabinet médical et infirmier à proximité** immédiate.

Tarifs

Tous les logements sont éligibles à l'APL et à l'APA. Possibilité de bénéficier de l'aide sociale.

Loyer T1 bis à partir de **683 €**

Loyer T2 à partir de **722 €**

Inclus : entretien des parties communes, petits dépannages, WIFI dans les parties communes

Prestation obligatoire

T1 bis **305 €**

T2 **421 €**

Inclus : accompagnement administratif, activités destinées au maintien de l'autonomie

Accueil temporaire en 1/2 pension **1282 € / mois**

Pension complète possible

Prestations facultatives

Des repas cuisinés par l'EHPAD voisin et livrés 7 jours sur 7 en liaison chaude.

Pension complète (hors pdj) **401 € / mois**

1/2 pension (déjeuners) **264 € / mois**

1/2 pension (diners) **179 € / mois**

Possibilité de repas à l'unité.
Possibilité de lavage du linge personnel et du linge plat.

En plus !

Un emplacement de parking pour chaque logement.
Les animaux domestiques sont les bienvenus pour peu qu'ils puissent s'adapter à la vie en collectivité.